

## VILLE D'AUXERRE

Direction quartiers, jeunesse, citoyenneté

Affaire suivie par Denis Quéva 03 86 72 43 51

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER SAINT-JULIEN/SAINT-AMATRE du 29 JANVIER 2007

L'assemblée de quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre s'est réunie le 29 janvier 2007 à 19 h à la salle Vaulabelle.

#### PRESENTS :

Guy <b>FEREZ</b>	Maire d' Auxerre
Patrick <b>RIGOLET</b>	Maire-adjoint en charge des quartiers et de la démocratie de proximité
Pierre <b>PERREAU</b>	Elu en charge du quartier
Monique <b>DESNOYERS</b>	Elue en charge du quartier
Max <b>VIAL</b>	Président du conseil de quartier
Jean-Guy <b>BEGUE</b>	Représentant à la commission des quartiers
Alain <b>RAYMONT</b>	Suppléant à la commission des quartiers
Jean-Pierre <b>ARLIX</b>	Membres du conseil de quartier
Maurice <b>BARDONNEAU</b>	
Sylvette <b>DA COSTA</b>	

et environ 125 habitants du quartier.

#### Ordre du jour :

- 1/ Communication du Maire
- 2/ Communication du Président du conseil de quartier
- 3/ Echanges avec les habitants
- 4/ Election du conseil de quartier

Patrick Rigolet salue les participants, présente les membres du conseil de quartier et annonce l'ordre du jour.

#### 1/ Communication du Maire

##### Sujet abordé : Contournement Sud

Les différents conseils de quartier présentent la même vision des choses.

Trois tracés ont été présentés et ont été validés lors de la réunion publique. En juin 2007 se tiendra à nouveau une réunion publique pour définir le tracé définitif.

Les travaux débiteront en 2009-2010 pour finir en 2014-2015.

La commission des quartiers et les conseils de quartier facilitent la discussion avec l'Etat et le Département sur ce sujet.

##### Sujet abordé : rue Bourneil

Le secteur des rues Bourneil, Louis Richard et Yver subit des engorgements et cela perdurera tant que le contournement sud ne sera pas terminé.

Un mini-plan expérimental de stationnement et de circulation est en cours pour ce quartier. Les études ont commencé entre les élus, le conseil de quartier et les services de la Ville.

## **2/ Communication du Président du conseil de quartier**

Monsieur Max Vial, Président du conseil de quartier, remercie Madame Monique Hadrbolec d'être présente ainsi que tous les habitants qui viennent de plus en plus nombreux assister à l'assemblée de quartier.

Il précise que le conseil de quartier a participé à la rénovation et au cadre de vie du quartier au cours de l'année 2006.

12 réunions plénières se sont déroulées depuis l'assemblée de quartier du 16 janvier 2006, portant sur les actions suivantes :

- Mise en éclairage de l'artère principale de l'Arboretum
- Rue du Stand interdite aux poids lourds, après de nombreuses interventions. Alain Raymont, membre du conseil de quartier, s'est beaucoup battu pour y parvenir.
- Poursuite du réaménagement de la rue Louis Richard (passages piétons, stationnement), avec les riverains et les commerçants qui ont assisté à de nombreuses réunions.
- Rue du Clos enfin réouverte à la circulation, après de multiples interventions. Le conseil de quartier remercie Monsieur Guy Ferez de son soutien à ce sujet, comme sur l'ensemble de ses projets.
- Mise en place, à l'Arboretum, de toilettes et de panneaux d'identification des arbres. Un point d'eau est en attente.
- Points d'apport volontaire supplémentaires mis en place dans le quartier.
- Mise en double sens de la piste cyclable quai du Batardeau.
- Mise en place d'une charte Agenda 21 entre la Ville d'Auxerre et les opérateurs de téléphonie mobile, dans le cadre du développement durable.
- Résidence du Clos St-Amâtre : les résidents sont satisfaits de se trouver à proximité des commerces et du centre ville. Le quartier se développe positivement.
- Nuisances sonores : les actions menées en 2006 seront poursuivies en 2007.
- Rénovation des rues Bourneil et Pierre Larousse.
  
- Activités d'animation :  
Fête de la musique à l'Arboretum : la directrice du Foyer Gouré a reçu les remerciements du conseil de quartier pour la mise à disposition de leur navette. La chorale « Pour le plaisir » et le groupe de danse « Hora » y ont également participé. Les apéritifs ont été offerts par les commerçants du quartier. Environ 160 habitants ont participé à cette manifestation.  
Repas de quartier : il se déroule le 3<sup>ème</sup> samedi de septembre, en concertation avec le Foyer Gouré et les commerçants qui offrent l'apéritif.
- Réunions de travail : plusieurs réunions ont eu lieu avec M. le Maire ou des élus, concernant la déviation sud ou le plan de circulation de la rue Bourneil. Guy Ferez soutient les actions du conseil de quartier, aidé par Jean-Paul Rousseau, Brigitte Picq-Debelle, Patrick Rigolet et les services techniques de la Ville.
- Démocratie de proximité : une journée de travail s'est déroulée le samedi 27 janvier 2007 en vue d'apporter des amendements pour améliorer les conseils de quartiers (parité, formation citoyenne, adhésion des jeunes...)

Max Vial souligne l'efficacité du service Allô Mairie quant à ses interventions pour les habitants du quartier.

Pour 2007, le conseil de quartier propose de mener les actions suivantes :

- Rénover le square Saint-Amâtre :  
Ce square est beaucoup fréquenté, notamment par les habitants des nouvelles constructions. Les travaux concernent l'engazonnement, le sol, la statue, la clôture, le ravalement et l'aire de jeux.
- Étendre l'éclairage de l'Arboretum, depuis la rue du Moulin à l'autre partie de la rue Darnus de façon à ce que l'Arboretum soit entièrement éclairé la nuit.
- Proposer des animations en soirée durant l'été, à l'Arboretum et à l'Arbre Sec. Ces animations pourraient se dérouler le samedi soir, en partenariat avec les commerçants. Cela permettrait aux habitants qui ne partent pas en vacances de se distraire.
- Participer au groupe sur les illuminations de Noël, notamment pour la place St-Amâtre, le Pont de Vallan et la rue de Preuilley.
- Améliorer le stationnement et la circulation rue Bourneil. Ce secteur est emprunté par les habitants, les commerçants et d'autres utilisateurs qui habitent en proximité. Il s'agit de mettre en place un plan de

circulation expérimental avec des comptages, d'ici le mois de septembre, afin d'obtenir un plan définitif d'ici la fin de l'année 2007.

Max Vial déclare que, depuis son élection en 2003, des actions positives ont vu le jour grâce aux élus municipaux, aux conseillers de quartier et au soutien, notamment financier, de la Ville d'Auxerre.

Durant l'année 2006, 5 conseillers de quartier sur 6 ont fait preuve d'une participation sans faille.

Max Vial demande aux éventuels candidats de s'engager sincèrement dans cette fonction, par leur présence aux réunions et conseils de quartier.

Il remercie les habitants de lui faire confiance, ainsi que M. le Maire et les adjoints.

#### Projets pour l'année 2007 soumis au vote de l'assemblée :

##### Rénovation du square Saint-Amâtre :

Quelques questions sont posées et les réponses suivantes sont données :

- L'enveloppe totale attribuée aux quartiers est de 150 000 euros.
- Les habitants ont opté pour le réaménagement intérieur du square. Si les crédits le permettent en fin d'année, la clôture pourrait être financée.
- Cette rénovation est un projet en collaboration avec le quartier des Boussicats. Il est plus aisé de se rendre au square St-Amâtre qu'à l'Arboretum. De plus, si rien n'est fait aujourd'hui, d'ici quelques années, ce square serait à refaire entièrement.
- Les propositions amenées à être votées ce soir sont celles exprimées lors de la dernière assemblée de 2006. A l'heure actuelle, 3 conseillers sont de St-Julien et 3 de St-Amâtre. La question de la recomposition des quartiers a été soulevée lors de la journée de travail de samedi dernier.

Résultat du vote : majorité des participants moins 2 contre et 11 abstentions.

Le conseil de quartier présentera ce projet à la commission des quartiers.

##### Arboretum : ajout d'éclairages

Il s'agit d'étendre vers la rue Darnus l'éclairage déjà existant.

Un habitant demande combien de personnes circulent à l'Arboretum la nuit.

Max Vial répond que l'objectif est que ces éclairages servent aux citoyens qui en ont le besoin. Cela permet à des gens de rejoindre leur domicile de façon plus sécurisée.

Résultat du vote : majorité des participants moins 6 abstentions.

Patrick Rigolet précise que par rapport à ces projets, les habitants peuvent rencontrer les conseillers de quartier ou s'adresser au service QJC pour interpeller le conseil de quartier.

### 3/ Echanges avec les habitants

Les points suivants font l'objet d'échanges avec les habitants présents :

<b>Sujet</b>	<b>Question ou commentaire</b>	<b>Eléments de réponse</b>
<b>Rue Rantheaume</b>	De nombreuses personnes fréquentent le parc le l'Arboretum et se garent à proximité. De ce fait, les riverains de la rue Rantheaume ne trouvent pas de places de stationnement.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"><li>• Cette remarque est à intégrer dans le cadre du périmètre de la rue Bourneil, même si beaucoup viennent au parc à pied.</li></ul>
<b>Arbre Sec</b>	L'éclairage de la coulée verte est lamentable. Les lumières sont peintes et les arbustes en empêchent la diffusion. Beaucoup d'élèves y passent pour se rendre au collège Paul Bert et l'éclairage n'y est pas suffisant. Le problème est le même pour l'escalier menant à la rue Achille Ribain.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"><li>• Cette demande importante est à noter par les services techniques. L'éclairage de l'escalier sera étudié en cours d'année.</li></ul>

<b>Rue Gustave Cotteau</b>	Le trottoir est défoncé face à l'ancien garage automobile. Cela devient dangereux, les racines percent le sol.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>La Ville va se préoccuper de savoir si elle peut faire quelque chose pour la sécurité de cet endroit, ou si le propriétaire peut être mis en demeure.</li> </ul>
<b>Rue du Clos</b>	La construction de bureaux, sur une parcelle de 1000m2, implique 80 personnes de plus qui travailleront sur ce site, donc 80 voitures. De plus, ce bâtiment est inesthétique.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>Il y a eu quelques erreurs dans cette affaire. La présentation des choses aurait pu être faite plus en avant par la Fédération des Œuvres de Sécurité Sociale de l'Yonne (FOSSY). Les places de parking n'étaient pas prévues car cela ne devait pas engendrer de personnel supplémentaire. La FOSSY pourrait trouver d'autres places de stationnement dans un périmètre proche.</li> </ul>
<b>Avenue de la Puisaye</b>	La médecine du travail ne dispose pas de parking, ni de signalisation. Les gens mettent leurs voitures devant les maisons et dérangent les habitants pour leur demander où cela se trouve.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>Juridiquement, les places sont publiques. Je vous adresserai un courrier à ce sujet.</li> </ul>
<b>Rue de Preuilly</b>	Un habitant a adressé un courrier à M. Tallec au sujet du rallye automobile qui se tient tous les ans au même endroit. Une voiture démarre toutes les 4 minutes. Ce rallye ne pourrait-il pas avoir lieu dans un endroit moins habité, vers auxerrexpo par exemple ?	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>Ce rallye se tient deux nuits par an. Cela paraît difficile d'agir de manière brutale. Guy Ferez se propose d'essayer de faire déplacer ce rallye.</li> </ul>
<b>Rue Darnus en sens interdit</b>	Dans la rue Darnus, se trouve un endroit où le trottoir est trop étroit. Des femmes et des enfants prennent donc le sens interdit pour accéder au parc, ce qui est très dangereux. Les automobilistes circulent vite dans cette rue.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>Cette remarque est à noter par les services techniques qui travailleront sur un moyen d'améliorer la sécurité.</li> </ul>
<b>Chemin de Bouffaut</b>	Les ralentisseurs installés à cet endroit sont très importants de par leur taille. Les automobilistes empruntent le trottoir pour ne pas avoir à rouler dessus.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>Les services étudieront ce problème pour tenter d'améliorer la situation.</li> </ul>
<b>Rue L. Braille</b>	Est-il possible de vérifier le feu tricolore sous le tunnel de la rue du Carré Pâtissier ? Il est clignotant depuis plusieurs jours. La pose d'un stop à l'intersection de la rue Louis Braille et de la rue du Carré Pâtissier serait nécessaire.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>Les services vont intervenir concernant ces deux remarques.</li> </ul>
<b>Rue Aristide Briand</b>	Les caniveaux sont dans un état d'entretien déplorable. Le nettoyage n'est jamais effectué. C'est une rue très passante, les gens jettent leurs ordures dans les caniveaux qui se bouchent.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>Les services disposent bien des photos que vous avez transmises. Des voitures sont garées en permanence à cet endroit qui est donc inaccessible. Un nettoyage manuel sera programmé.</li> </ul>
<b>Rue du Clos</b>	La Ville d'Auxerre était-elle obligée d'autoriser l'emprise du trottoir et des places de stationnement ? Je rentre tard et j'ai des soucis pour me garer dans mon quartier. Je souhaiterais avoir une vision globale du plan de circulation sur la Ville.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>La circulation est souvent affaire de polémique qui n'aboutit à rien. La Ville d'Auxerre a été obligée d'accorder l'autorisation.</li> </ul>

<b>Rue du Clos</b>	Le site des travaux de la FOSSY regorge de galeries souterraines.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>L'Etat contrôle les permis de construire pour ce type d'équipement.</li> </ul> (Max Vial) <ul style="list-style-type: none"> <li>Cette extension permet d'avoir l'ensemble des organismes (urssaf, caf) dans les mêmes locaux.</li> </ul>
<b>Arboretum</b>	Que va devenir le hangar de chez Baillard ?	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>C'est une propriété privée qui n'est pas à vendre. Si elle l'était, la Ville l'achèterait pour la raser.</li> </ul>
<b>Rue du Carré Pâtissier</b>	Dans le haut de la rue du Carré Pâtissier, il y a un panneau pour voir les véhicules qui arrivent. En ce moment, le givre empêche la visibilité. Ne serait-il pas possible d'y installer un capteur solaire pour le dégivrer ?	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>Tout à fait d'accord, la demande sera transmise aux services techniques.</li> </ul>
<b>Coulée verte</b>	Pourquoi les apports de concassé n'ont-ils pas été effectués partout sur la coulée verte ?	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>Plusieurs usagers ont fait la même remarque. Cette idée est à retenir.</li> </ul>
<b>Neige</b>	La semaine dernière, un habitant n'a eu aucun soucis pour le trajet St-Florentin/Auxerre, mais a passé 35 minutes pour accéder à sa destination dans Auxerre.	(Le Maire) <ul style="list-style-type: none"> <li>Auxerre représente 180 km de rues et deux fois plus de trottoirs. L'alerte a été donnée à 7h15 le matin et à 7h30, le sol était déjà gelé. Entre mardi matin et mercredi, 200 tonnes de sel ont été étendues. La priorité est donnée aux établissements publics et aux grands axes. Environ 90 personnes de la Ville ont travaillé au déneigement. Des bacs à sel seront mis à disposition dans les quartiers.</li> </ul>

#### **4/ Election du conseil de quartier**

Trois conseillers sont sortants : M. Jean-Pierre ARLIX, M. Maurice BARDONNEAU et M. Alain RAYMONT.

M. Alain RAYMONT ne renouvelle pas sa candidature.

M. Maurice BARDONNEAU et M. Jean-Pierre ARLIX se représentent au conseil de quartier.

Deux autres candidatures sont déclarées : Mme Dominique AVRILLAULT et Mme Martine BLETON.

Un vote à bulletin secret est nécessaire pour élire les trois conseillers.

Au terme du vote, sont déclarés élus :

M. Maurice BARDONNEAU	95 voix
Mme Dominique AVRILLAULT	91 voix
Mme Martine BLETON	85 voix

L'assemblée est levée à 21 heures 45.

Le Maire

Guy FERREZ

Conseil de quartier St Julien St Amâtre  
Assemblée de quartier du 29 janvier 2007  
Bilan des travaux 2006

**1. Réunions**

Le conseil de quartier, suite à son renouvellement lors de l'Assemblée de quartier du 16 janvier 2006, s'est réuni 12 fois.

30 janvier 2006
27 février 2006
3 avril 2006
18 avril 2006
15 mai 2006
12 juin 2006
10 juillet 2006
4 septembre 2006
2 octobre 2006
6 novembre 2006
12 décembre 2006
22 janvier 2007

Doivent être ajoutées d'autres réunions : réunions sur site avec les services de la Ville, réunions de la commission des quartiers, réunions de riverains sur les projets, réunions de l'agenda 21, accueil des nouveaux habitants, manifestations diverses, ...

Les réunions du conseil de quartier ont lieu dans la salle de réunion du stade nautique, équipement situé dans le quartier

**2. Demandes particulières formulées à la Ville**

12 demandes particulières ont été formulées à la Ville, concernant les sujets suivants

- Situation de diverses voies de circulation : rue Pierre Reckel, rue Louis Braille, Allée du Perthuis, rue de l'arboretum
- Réinstallation d'un « effet chicane » pour réduire la vitesse r des Sénons suite à réaménagement du stationnement dans la rue
- Interdiction de la rue du Stand aux poids lourds
- Réaménagement du trottoir de la rue du Carré pâtissier
- Réfection des trottoirs de l'avenue Pierre Larousse
- Fleurissement du Pont de Vallan
  
- Réfection du parking du stade nautique
- Réfection de la rue Rougier de la Bergerie
- Enlèvement de tags dans divers endroits du quartier : pont de la coulée verte...

### **3. Projets de la Ville ou de la Communauté de l'Auxerrois pour lesquels le conseil de quartier a été informé ou consulté**

- Organisation du service de la propreté urbaine dans le quartier
- Interventions sur la végétation ou les espaces verts du quartier : élagages prévus, plantations de l'arboretum, réfection de l'entrée du parc de l'arbre sec
- Organisation et activités du stade nautique
- Installation des nouveaux points d'apport volontaire dans le quartier
- Mise en double sens de la piste cyclable quai du Batardeau
- Résultats des mesures électromagnétiques faites dans le secteur Champlys à proximité des relais de téléphonie mobile

### **4. Contribution à l'animation du quartier**

- Le 21 juin, organisation d'une fin d'après-midi musicale à l'arboretum, dans le cadre de la fête de la musique, avec la participation de la chorale « les Chanteurs pour le plaisir » et de groupe Hora (160 personnes environ), en coopération avec le Foyer Gouré
- Le 16 septembre, organisation d'un apéritif et d'un repas de quartier à l'arboretum, suivi d'un thé dansant et d'une représentation de danses folkloriques
- Le 7 septembre, présentation du conseil de quartier aux nouveaux habitants de la résidence du Clos avec l'OPAC

### **5. Projets du conseil de quartier et autres dossiers suivis**

- Modification de la circulation dans la rue du Clos suite à la construction d'un nouveau bâtiment pour les organismes sociaux
- Etude des sens de circulation possibles pour la rue Bourneil et les rues adjacentes, compte tenu de la volonté de permettre un meilleur traitement de la circulation et du stationnement dans cette artère
- Rue Louis Richard : poursuite du réaménagement de la rue (installation de places de stationnement minute, d'une signalisation renforcée à l'approche des commerces, ajout de places de stationnement, traçage d'un passage piéton supplémentaire)
- Aménagement de l'arboretum : mise en place de l'éclairage d'une allée principale de l'arboretum (inauguration le 23 mai), installation d'étiquettes d'identification des arbres dans l'arboretum, installation de sanitaires
- Le 23 juin, visite avec l'OPAC de la nouvelle « Résidence du Clos »
- Situation de la fonderie de la rue Gérot, nature des fumées dégagées et intervention suite à constat de brûlages dans la cour en septembre
- Suivi particulier avec la Police municipale des bruits des cyclomoteurs et des engins de jardinage ayant donné lieu à une campagne de communication contre le bruit
- Devenir de divers bâtiments : ex-café « le rendez vous des boulistes », ex-bâtiments de France Télécom dans le secteur des Montardouins, Emprises laissées par l'entreprise Trottier-Escribe rue Bourneil
- En 2007, début de la rénovation du square St Amâtre

### **6. Rappel de la composition du conseil de quartier**

#### **Elus municipaux en charge du quartier**

Pierre **PERREAU**

Monique **DESNOYERS**

#### **Représentants des habitants élus par l'assemblée du quartier**

Max **VIAL**

Président

Jean-Guy **BEGUE**

Représentant à la commission des quartiers

Sylvette **DA COSTA**

Suppléante à la commission des quartiers

Jean-Pierre **ARLIX (sortant)**

Représentants des habitants du quartier

Maurice **BARDONNEAU (sortant)**

Alain **RAYMONT (sortant)**